

LPO Franche-Comté
Maison de l'environnement de FC
7 rue Voirin
25000 Besançon

Yves Muller,
Président du COPIL atlas

Groupe Ornithologique du Jura
Monsieur le Président
2 rue de Pavigny
39000 Lons-le-Saunier

Besançon, le 04 février 2011

Objet : Atlas des oiseaux nicheurs et des oiseaux en hiver,
situation en Franche-Comté

Monsieur le Président, cher Alain,

En mai 2008, l'un de nous, Yves Muller, a lancé le projet d'un nouvel atlas national des oiseaux nicheurs de France et avait sollicité le GOJ comme toutes les autres associations ornithologiques françaises. Tu avais répondu favorablement et nous t'en remercions.

Entre temps, le projet a été lancé et il s'est étoffé par un atlas des oiseaux en hiver. Un comité de pilotage a été mis en place : il rassemble la LPO, la SEOF et le Muséum National d'Histoire Naturelle. La maîtrise d'ouvrage a été confiée à la LPO service conservation. Un salarié, Nidal Issa, a été embauché pour mener à bien ce projet. Les résultats sont à ce jour fort satisfaisants : il suffit de consulter le site Internet « atlas national »¹ pour s'en rendre compte.

Pour gérer au mieux la situation, le COPIL atlas a été amené à travailler en priorité avec les structures régionales en place, charge à elle de relayer le projet auprès des associations départementales ou locales et de mettre en place avec elles des partenariats.

La LPO Franche-Comté a été retenue pour cette région et elle a quelques soucis avec le GOJ pour le département du Jura : c'est l'objet de ce courrier.

Les deux associations ont des membres et des observateurs de terrain dans ce département. Une collaboration efficace doit être mise en place. Voici les points qui nous paraissent importants :

- pour faire au mieux son travail de coordinateur régional, la LPO Franche-Comté a besoin des données brutes de tous les observateurs, y compris des membres du GOJ, au moins pour les données originales (nouvelles espèces

¹ <http://www.atlas-ornitho.fr/>

ou données plus « fortes » de nidification ou d'hivernage que celles déjà intégrées dans l'atlas en ligne²).

- il est essentiel d'organiser des réunions avec les observateurs des deux associations afin de se répartir au mieux le travail (zones à prospecter).³
- les résultats du département du Jura doivent être validés ensemble.

Bien sûr, la collaboration du GOJ à l'atlas sera mentionnée à sa juste place définie par un conventionnement établissant les droits et devoirs de chacun notamment vis-à-vis de l'utilisation des données du GOJ. Diverses modalités de collaboration peuvent être envisagées entre GOJ et LPO Franche-Comté comme l'échange des données ornithologiques du département du Jura ou d'autres.

Ce projet d'atlas est une occasion rêvée de travail en commun et de rapprochement des associations agissant dans le Jura. L'ambition de l'AONFM est justement de fédérer les associations dans un projet commun dans le respect de l'identité et du travail de chacune.

Sans le respect des conditions citées ci-dessus, il sera impossible pour le COPIL atlas de prendre en compte les données du GOJ et, ce serait vraiment dommage de se priver de votre collaboration.

En espérant que le GOJ acte un partenariat actif qui nous permette de remplir au mieux nos missions, nous t'adressons nos plus cordiales salutations.

Le Président de la LPO
Franche-Comté,
Frédéric Maillot



Le Président du COPIL
Atlas national,
Yves Muller



Copie : Dominique Aribert, Directrice du pôle Conservation de la Nature LPO

² <http://www.atlas-ornitho.fr/> ou <http://franche-comte.lpo.fr/>

³ Une première réunion d'observateurs classique est prévue le 26 février à Lons-le-Saunier mais une réunion conjointe spécifique à l'atlas peu être organisée